

LES FEUILLANTS.

Les Feuillants étaient un Ordre de Religieux, réformé de celui de Cîteaux, sous l'étroite observance de la Règle de saint Bernard. Ce nouvel Ordre prit naissance dans l'abbaye de Feuillants, à cinq lieues de Toulouse. Le R. P. dom Jean de la Barrière, abbé commandataire de cette Abbaye, travailla à cette réforme, qu'il établit en 1587, après avoir surmonté diverses contradictions. Il mourut à Rome, en 1600. Le pape Sixte V approuva sa réforme ; Clément VIII et Paul V lui accordèrent des Supérieurs particuliers.

Ces Religieux s'établirent à Lyon vers 1620 environ (1). Leur église fut élevée par la générosité de quelques personnes pieuses, et spécialement de Ch. de Neuville, seigneur d'Halincourt, gouverneur de la Province, en considération de qui ils dédièrent cette église à saint Charles Borromée, l'an 1659. Le Prévôt des Marchands et les Échevins se déclarèrent fondateurs des PP. Feuillants, et leur donnèrent de quoi bâtir un corps de logis, avec l'assurance d'une pension annuelle. Ils furent chargés là-dessus de servir d'Aumôniers à l'Hôtel-de-Ville, et d'y célébrer tous les jours une messe dans la Chapelle.

Le tableau du grand autel de l'Église des Feuillants était de Leblanc, ainsi que les quatre tableaux attachés aux murs

(1) *Almanach de Lyon*, année 1755.